

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 20 décembre 2023 fixant au titre de l'année 2024 le nombre de postes offerts au concours interne et au troisième concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale

NOR : MEND2332335A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 20 décembre 2023, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2024, aux concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale est fixé à :

- concours interne : 640 postes ;
- troisième concours : 40 postes.